N° 2

Conseil général Haute Sorne

Groupe PDC

Postulat du 9 décembre 2014

Mémorial Jules Schaffner à Glovelier

Il y a eu 70 ans le 15 novembre que l'un de nos concitoyens de Glovelier tombait mortellement blessé d'une balle perdue au Perchet près de Damvant, seule victime militaire suisse de la seconde Guerre Mondiale. Le capitaine Jules Schaffner (1896-1944) était alors l'instituteur du village de Glovelier dont il fut aussi conseiller communal et responsable de plusieurs sociétés locales. Sa mort et les obsèques officielles qui lui furent rendues marquèrent profondément la population du village. Pour les générations qui le connurent, Jules Schaffner représentait une autorité morale et sa personnalité comme son destin tragique en faisaient une figure marquante de l'histoire du lieu.

Alors qu'un monument a été élevé à Damvant à l'endroit où le destin a frappé le militaire en service commandé, plus aucune trace tangible du souvenir de Jules Schaffner ne subsiste dans sa commune d'adoption, même pas dans le cimetière de Glovelier qui abrita sa tombe, aujourd'hui nivelée. Plusieurs personnes se sont émues de la disparition de ce dernier témoin d'un homme et d'une époque liés à notre histoire récente et ont manifesté le désir de voir restituer cette portion de la mémoire locale. La pierre tombale de Jules Schaffner existe toujours et son propriétaire actuel est d'accord de la céder gratuitement à la collectivité publique. Un endroit adapté et une installation sont cependant nécessaires. En conséquence, je propose :

- Que le Conseil communal établisse un projet de mise en place publique de cette pierre tombale, sous la forme d'un mémorial muni d'une inscription explicite, dans un lieu à définir. Une première estimation financière des frais y relatifs s'élève à quelque CHF 2'000.- à porter au budget communal ; le solde éventuel pourrait provenir d'un appel à donateurs.

- Que le Conseil communal donne mandat à un groupe de travail, par exemple à l'Association "Glovelier en images", pour élaborer une publication commémorative, regroupant photographies et textes historiques, à destination du grand public, et d'affecter dans ce but un montant de CHF 1'500.- au budget communal.

Nous sommes persuadés que la commune de Haute Sorne s'honorerait en participant à une entreprise destinée à enrichir le patrimoine local d'un monument portant témoignage d'un événement et d'un homme qui s'inscrivent l'un et l'autre dans l'histoire du Jura et de la Suisse au XXe siècle. Au cas où la Commune ne serait pas intéressée par cette opportunité ou ne la jugerait pas de son ressort, merci de le faire savoir dans les trois mois.

Avec mes remerciements et meilleurs messages.

Olivier Boillat, Conseiller général
Groupe PDC Haute Sorne

PBSi + RC